



Description poste

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les services Enfance & Famille Anicinape Mino Obigiwasin est une corporation sans but lucratif fondée le 4 juillet 2019 par quatre communautés Anicinape (Kitcisakik, Pikogan, Long Point et Lac-Simon). Elle offre des services à l'enfance et à la famille, spécifiquement en protection de la jeunesse pour la préservation de l'identité et de la dignité culturelles de ces enfants et familles. Mino Obigiwasin a ses propres règlements et politiques qui régissent ses affaires.

SOMMAIRE DU POSTE

Dans le respect de la mission, des orientations, des valeurs et des politiques générales de MINO OBIGIWASIN Services Enfance et Famille Anicinape, le directeur général exerce toutes les fonctions de gestion (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) pour l'ensemble des programmes et des ressources en vue d'assurer un fonctionnement efficace de l'organisation. Il établit la planification stratégique et rend compte de sa mise en œuvre au Conseil d'administration. Il participe activement au développement de l'organisation en établissant et en maintenant des liens de confiance avec les partenaires, communautés et la clientèle. Le directeur général détient la pleine responsabilité de l'ensemble de la gestion de l'organisation afin d'assurer la réalisation de la mission et des objectifs de MINO OBIGIWASIN.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Gestion stratégique de MINO OBIGIWASIN :

- Élabore la planification stratégique avec des orientations claires et atteignables ;
- Assure la croissance de l'organisation en harmonie avec les objectifs fixés ;
- Évalue les résultats de l'organisation par rapport aux orientations données et apporte les solutions et les mesures correctives cohérentes.

Développement de l'organisation :

- Agit à titre de porte-parole de l'organisation auprès de diverses instances ;
- Entretien de bonnes communications et relations avec les chefs et les communautés afin d'assurer que l'offre de service de MINO OBIGIWASIN correspond aux besoins de sa clientèle ;
- Entretient des relations étroites avec diverses instances gouvernementales ou autre, afin d'anticiper et d'évaluer les répercussions d'éventuels règlements, politiques ou lois d'ordre sur les opérations de MINO OBIGIWASIN ;
- Représente le MINO OBIGIWASIN au niveau local, régional, provincial afin d'en effectuer la promotion et de développer des partenariats pertinents et solides ;
- Identification des opportunités de croissance pour de nouveaux moyens de financement, de nouveaux programmes et services.

Gestion administrative et financière :

- Assure une planification budgétaire qui soutient les objectifs sur le plan stratégique ;
- Présente les orientations budgétaires et les résultats au CA ;
- Appliquer les décisions et la politique de gestion financière de MINO OBIGIWASIN ;
- Assurer une saine gestion financière de tous les programmes et service de MINO OBIGIWASIN.

Gestion des ressources humaines :

- Assure un climat de travail harmonieux et agréable visant l'épanouissement et le développement des ressources humaines ;

- Établit les besoins de main-d'œuvre dans la perspective d'assurer une prestation efficace des services aux membres des communautés adhérentes.

Gestion de l'organisation :

- Assure la mise à jour de la gouvernance de MINO OBIGIWASIN par la révision des politiques et procédures ;
- Supervise la préparation d'un rapport annuel d'activités et de gestion de programmes et services à l'intention du Conseil d'administration et des membres ;
- Négocier et gérer les ressources humaines, matérielles et financières de MINO OBIGIWASIN.
- Effectuer toute autre tâche requise pour le poste et l'organisation.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences sociales ou avoir 10 années d'expérience dans le domaine des services à l'enfance et à la famille;
- Avoir travaillé chez les Premières Nations;
- Être bilingue (anglais et français);
- Avoir une connaissance théorique et pratique des éléments suivants est un atout :
 - Loi sur la protection de la jeunesse;
 - Adoption et tutelle;
 - Loi sur la justice pénale pour adolescents et de la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSSS);
 - Principes et application de la C-92 (ch.24 LC).
- Être un leader inspirant capable de stimuler l'adhésion et la performance;
- Encourager le changement et être à l'aise dans la gestion de risque;
- Favoriser les échanges et permettre la transmission du savoir;
- Être un bon communicateur et être à l'écoute de ses pairs;
- Être authentique et avoir un bon sens de la responsabilisation;
- Être dynamique et aimer le travail d'équipe;
- Être une personne méthodique, structurée, rigoureuse et ouverte d'esprit.

